

# PARLAN

## Infos Municipalité

n° 6 2014



COMMUNE DE PARLAN  
(CANTAL)

Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70  
Fax : 04-71-46-12-70  
Mail : [mairiedeparlan@orange.fr](mailto:mairiedeparlan@orange.fr)  
Site internet : <http://www.parlan.fr>



# L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2014

## SOMMAIRE

	3
Le mot du Maire	4/5
Le budget	6
Espace public mairie - école	7
Inaugurations par Monsieur le Préfet	8/9
La vie scolaire	10
Agence postale - CCAS	11/12
Syndicat Départemental d'Energies du Cantal et travaux de voiries	13
Site internet	14
Cérémonie du 11 novembre - record du plus gros jambon - téléthon - don du sang	15
OPAH	16/19
Dossier de presse Polygone	20
Infos pratiques	

## ***Le mot du Maire***

L'année 2013 clôturera notre mandat avec de nombreuses réalisations :

- L'aménagement de l'espace public mairie - école ;
- La création du parking ;
- Le transfert de l'agence postale à la mairie ;
- Le passage aux nouveaux rythmes scolaires pour nos enfants et la formidable mobilisation de notre personnel pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
- L'obtention d'un poste de contractuel affecté pour 20 heures par semaine
- Le bon développement du lotissement de Laborie ;
- Le redressement puis la liquidation de l'activité de la boulangerie par Morgane et Cédric VECKMAN ont marqué nos esprits et leur départ nous a peiné et nous fait beaucoup défaut ;
- La visite à deux reprises de M. le Préfet. Le 15 mars d'abord pour l'inauguration des deux pavillons polygone au lotissement des Horts puis le 23 novembre pour l'inauguration des travaux d'aménagement de l'espace public et la pose de la première pierre des quatre appartements réalisés au lotissement de Laborie par la société Polygone.
- La visite de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, de Madame la DASEN et de l'Inspectrice de l'Education Nationale, accompagnées de M. MONTIN, Secrétaire Général départemental de l'Association des Maires de France.



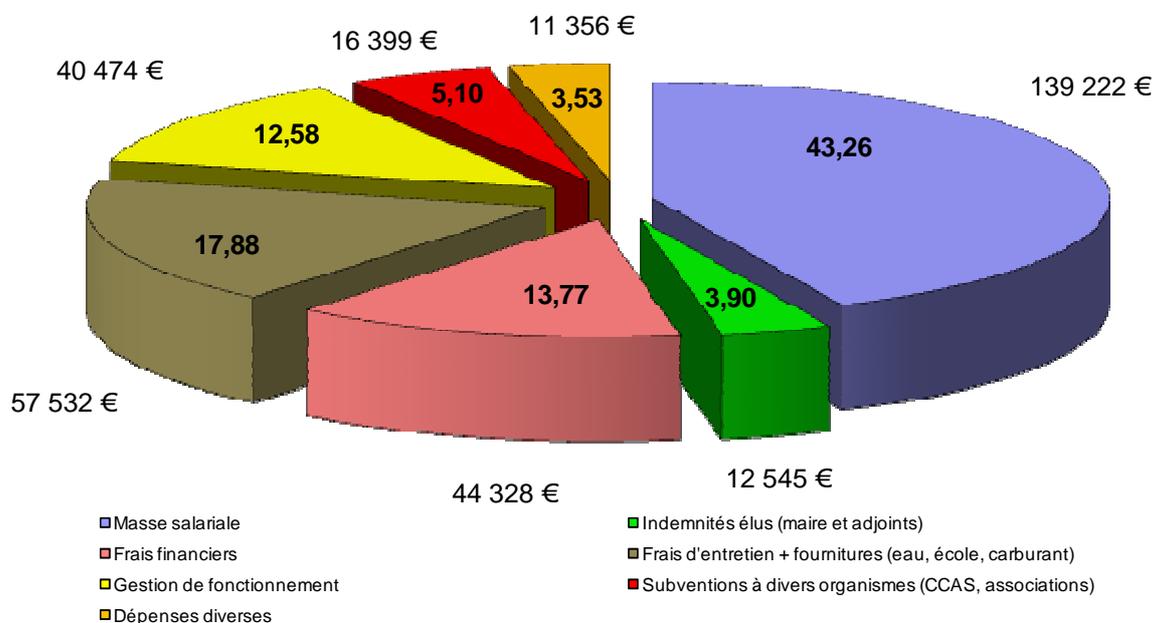
Je suis très satisfait de l'engagement de notre personnel communal en faveur des choix fait par le Conseil Municipal.

Le sens du service public qui les caractérise mérite notre gratitude.

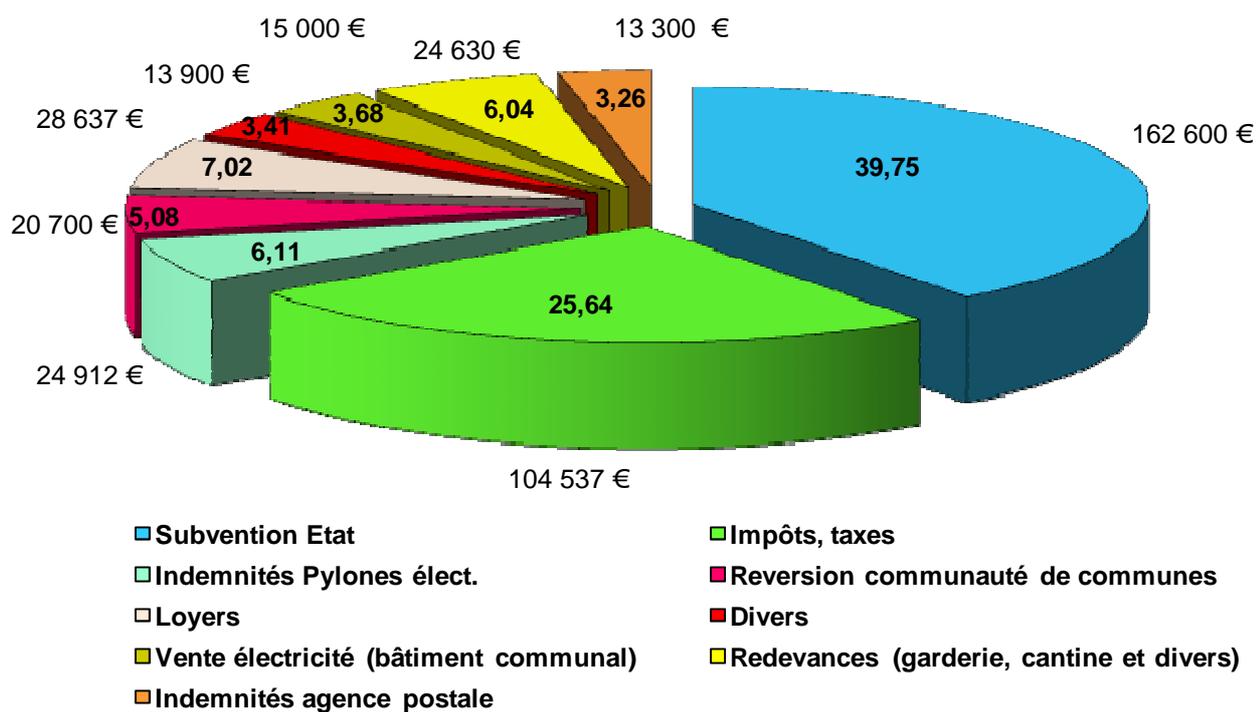
**Michel TEYSSEDOU**

# LE BUDGET

➔ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 321 856 €.

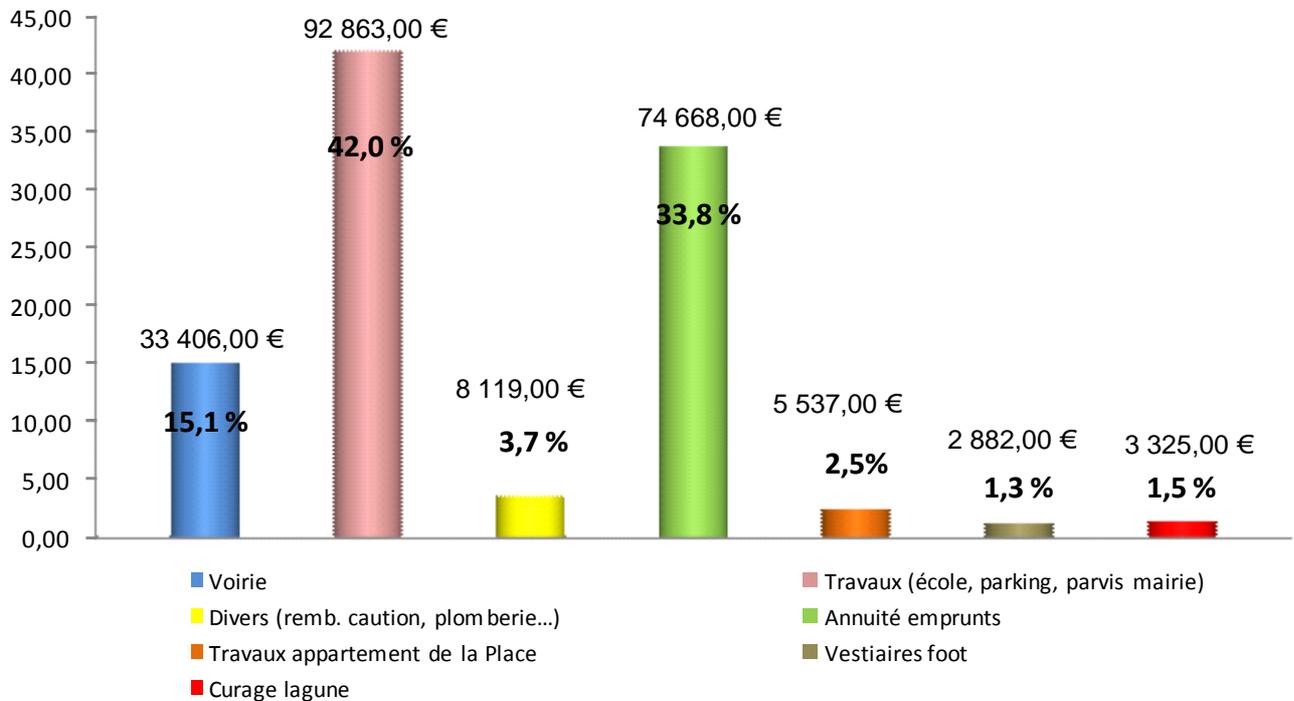


➔ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 407 676 €.

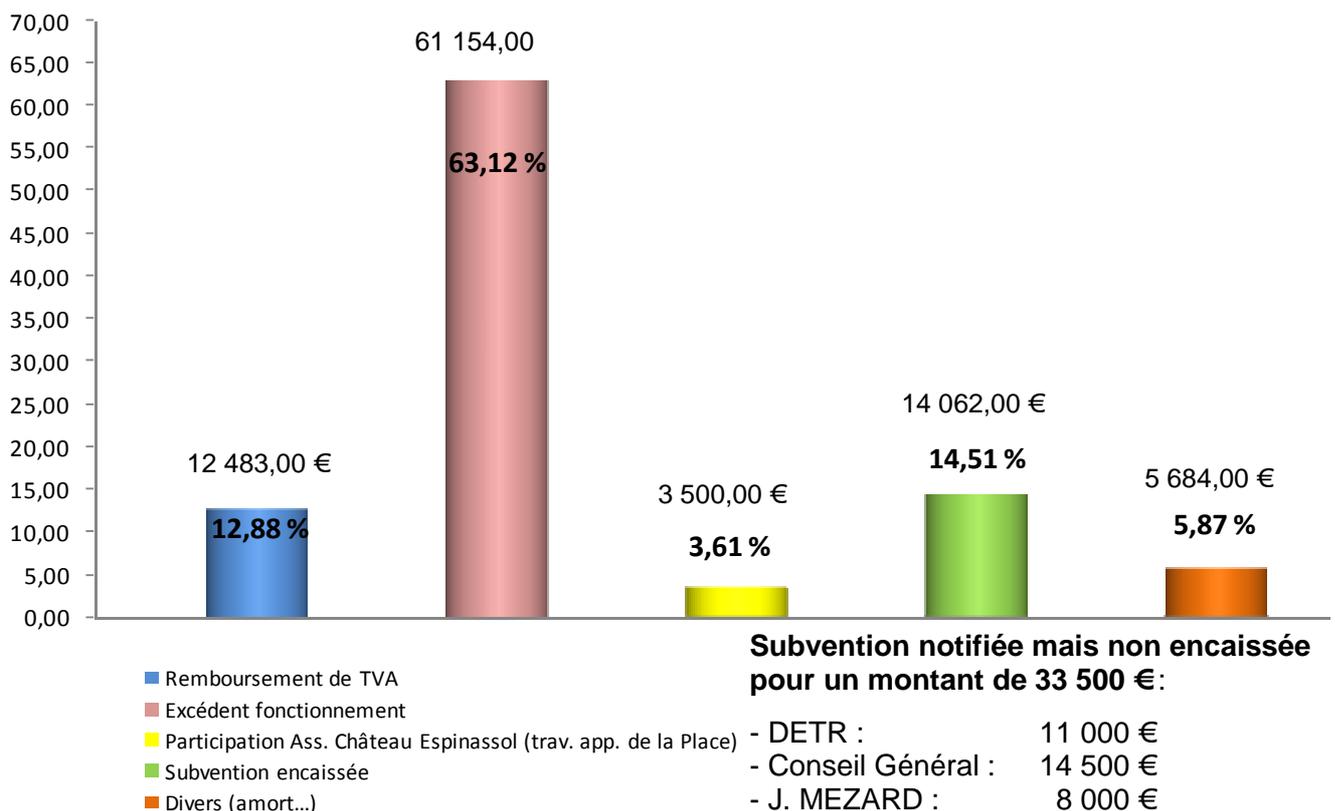


# LE BUDGET

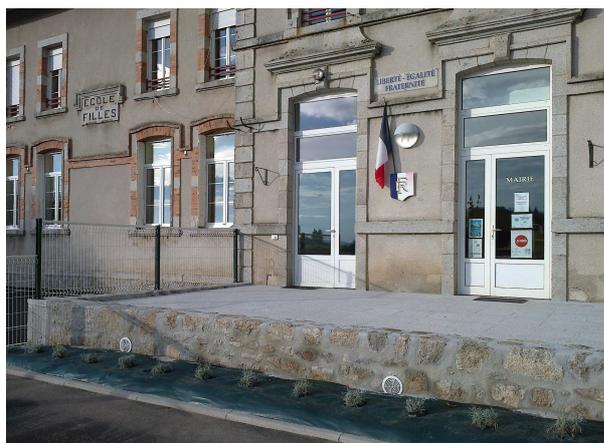
## Les dépenses d'investissement s'élèvent à 220 800 € TTC



## Les recettes d'investissement s'élèvent à 96 883 € TTC



## ESPACE PUBLIC MAIRIE ECOLE



Monsieur le Préfet a répondu favorablement à notre invitation pour l'inauguration de l'aménagement de notre espace public avec la mise en conformité avec la loi sur l'accessibilité des bâtiments.

Ainsi il a été réalisé un parvis qui permet d'assurer la continuité de l'accès pour handicapés qui desservait jusqu'alors uniquement la salle polyvalente.



La création d'un parking permet le stationnement dans de très bonnes conditions tout en permettant toujours de laisser aux enfants et aux piétons l'accès à la cour de la mairie, ce qui sécurise la vie des écoliers.

L'ensemble de cette réalisation est l'œuvre de nos agents communaux qui ont encore une fois fait parler leur talent. Ils ont bénéficié d'un très bel élan de bénévoles qu'il convient de remercier chaleureusement, sans lesquels les délais n'auraient pu être tenus (rentrée scolaire).



Que ceux qui ont spontanément aidé nos agents soient fiers de cette belle réalisation.

Je veux citer Didier AMADIEU, Jean CANAL, Jean CHARMES, René LABROUSSE, Michel LAGAT, Eric LAVERGNE, Michel PETIT, Gilles PUECH, Philippe PUECH, Mathieu SAVY.



## INAUGURATIONS



Le 15 mars dernier, M. le Préfet a présidé l'inauguration du programme immobilier réalisé par la société Polygone à savoir deux appartements au dessus de la salle polyvalente et deux pavillons construits au lotissement des Horts, tous occupés depuis la réception des travaux.

Le 23 novembre dernier, M. le Préfet a posé au lotissement de Laborie la première pierre des quatre pavillons locatifs réalisés par Polygone, en présence de nombreux Maires que nous remercions.

Ce programme immobilier, d'un montant de 365 000 € pour la première tranche, permettra la création de deux T2 et deux T3 dont le loyer sera respectivement de 250 € et 300 € (voir le dossier de presse en fin de bulletin).

A noter le bon départ de ce lotissement de Laborie avec l'attribution de sept lots.

L'inauguration s'est terminée par le discours de M. le Préfet au cours duquel il a évoqué la situation de l'école de Parlan pour laquelle il a montré toute son attention. Il a également souligné le développement démographique de la commune grâce à sa politique d'attractivité.



## LA VIE SCOLAIRE



La visite le 20 décembre dernier dans notre école de Mme Secrétaire Générale de la Préfecture et de la Directrice académique restera un temps fort de la vie municipale de cette fin de mandat.

La visite des trois classes, la découverte du personnel communal réalisant les T.A.P., l'échange avec les conseillers sur l'évolution de la commune sur le plan démographique et sur le plan des effectifs scolaires ont été des moments forts sur fond d'élaboration de la future carte scolaire.



Cette future carte scolaire étudiera, suite à notre demande, l'affectation d'un troisième poste d'enseignant pour notre école.

Nous avons eu plaisir à affirmer que nous avons œuvré pour être en conformité avec les objectifs de la loi de refondation de l'école de la République à savoir :



- Accueil des enfants de moins de trois ans ;
- Passage aux nouveaux rythmes scolaires réalisé ;
- Numérisation des écoles (tableau interactif) ;

La rentrée scolaire 2014 accueillera 53 élèves et 56 élèves en 2015.

La courbe est durablement ascensionnelle, ce qui doit permettre d'espérer l'obtention du troisième poste qui nous avons perdu en 2009.

Nous tenons à remercier vivement le personnel enseignant de notre école pour son investissement et son bénévolat dans la création des aires de jeux pour enfants mais aussi pour son implication dans l'organisation des cérémonies commémoratives aux monuments aux morts. Soyez assurés de notre reconnaissance.



Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à M. Christian MONTIN, Secrétaire Général de l'AMF, chargé de veiller à l'élaboration de la carte scolaire dans le cadre d'une convention qui permet de geler pour trois ans les effectifs départementaux des postes de professeurs des écoles.

Enfin, nous sommes heureux de remercier Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture et la DASEN pour le temps qu'elles nous ont consacré, l'attention qu'elles nous ont portée et la compréhension qu'elles ont accordé à la situation spécifique de notre école ainsi que de notre commune.

## LA VIE SCOLAIRE (suite)

La rentrée 2013 de notre école a débuté avec des effectifs en hausse : 51 élèves (48 l'année précédente). L'équipe pédagogique a donc été maintenue à trois enseignants, dont un poste de contractuel. Ceci grâce à une forte mobilisation des parents et élus fin juin, début juillet car la reconduction du demi poste était aléatoire et sous réserve d'une augmentation des effectifs.

Notre équipe pédagogique est composée de :

- Cindy MARTINEZ, Directrice
- Corinne DOUAT
- Frédéric BERGERON

Les effectifs se répartissent comme suit : - **Cycle 1** (maternelle ) 19 élèves  
- **Cycle 2** (CP et CE) 17 élèves  
- **Cycle 3** (CE2, CM1 et CM2) 15 élèves

Il a été mis en place cette année la nouvelle organisation du temps scolaire demandé par le Ministre. Ces nouveaux rythmes se réalisent ainsi :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : - Matin : 9 H 00 - 12 H 00  
- Après-midi : 13 H 30 - 15 H 45
- Mercredi : 9 H 00 - 12 H 00

L'Education Nationale a laissé le soin aux communes d'organiser les temps d'activités périscolaires, c'est-à-dire la tranche horaire de 15 H 45 à 16 H 30. Ce sont donc nos employés communaux, Dominique FAU, Nathalie EMONARD, Nathalie MEGHE et Daniel BUFFET qui animent ces quarante cinq minutes. Nous les remercions pour leur implication et leur sérieux.

Les horaires de garderie restent inchangés : 7 H 30 à 8 H 50 / 16 H 30 à 18 H 15

Pour les sorties scolaires, des regroupements sportifs tels que cross, lutte, pétanque, piscine sont toujours d'actualité.

Un séjour de deux jours/une nuit est prévu au Lioran les 20 et 21 mars (ski, raquettes et traîneau à chiens seront les principales activités de ce séjour). Nous souhaitons aux enfants de très bons moments en montagne.



Les travaux de la cour de récréation ont débuté en juillet et se sont poursuivis tout l'été. Nos enfants ont pu apprécier leur nouvelle cour à la rentrée. Le tracé des lignes sportives a été réalisé pendant les vacances de toussaint.



Reste à aménager la partie bac à sable mais cela ne devrait tarder. Nos enfants ont donc le plaisir de se défouler en récréation dans une cour plus fonctionnelle et en toute sécurité.



## AGENCE POSTALE

Le transfert de l'agence postale n'aurait pu se réaliser sans la volonté du Conseil Municipal mais également sans l'accord de Nathalie EMONARD et de Daniel BUFFET qui ont accepté de changer de filière, et qui ont accepté des tâches nouvelles notamment dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.



Rien n'aurait été possible également si Nathalie MEGHE n'avait pas accepté de réaliser pendant son temps de travail de secrétariat de la Mairie la tenue de l'agence postale.

Cette nouvelle organisation et cette nouvelle répartition des tâches a donné pleinement satisfaction à tous : personnels, commune, usagers. Un très grand merci pour cet esprit de service qui vous caractérise tous.



Je veux citer Dominique FAU qui a accepté de revoir son contrat de travail à la hausse pour satisfaire au T.A.P.

Et enfin, je suis heureux une nouvelle fois de saluer et de féliciter l'excellent travail de maçon qu'ont réalisé Michel CANAL et Daniel BUFFET.

Ces réalisations, que ce soit le parvis, le mur du parking ou les murs du chemin du lotissement de Laborie, à proximité du pont de Lamartine, marqueront l'attrait de notre commune. Bravo et merci.

## CCAS

Le CCAS (Caisse Communale d'Action Sociale), avec un budget identique à celui de l'an passé, continue de réaliser des colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

57 colis ont été distribués. Les achats sont effectués entre autre auprès de nos commerçants (charcuterie Laborie, multiple rural Robert et pharmacie LCAZE - MONS).



## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

Le conseil municipal remercie le syndicat départemental, son Président Louis Jacques LIANDIER et son équipe administrative, MM ISSANCHOUX et FOURNIER, pour l'ensemble des réalisations effectuées sur le territoire communal.

En effet, la nécessité du renforcement du réseau et sa sécurisation ont été les objectifs partagés par le syndicat et la commune pour ce programme important de travaux d'enfouissement ces six dernières années, dont le détail figure dans le tableau en page suivante.

**Nous nous réjouissons de cette fructueuse collaboration. Que chacun soit remercié.**



## TRAVAUX DE VOIRIES 2013 ET CURAGE LAGUNE

Le conseil municipal remercie Patrick CLAMAGIRAND pour l'exécution des travaux de curage du bassin primaire de la lagune et l'épandage des boues.

### ▪ Réalisation de rénovation et réparation de voiries communales :

⇒ Voie communale de Laguirbaldie :	2 970,00 € HT
⇒ Voie communale de Contival :	13 570,00 € HT
⇒ Voie communale du carrefour d'Enfour aux Fissahies :	3 060,00 € HT
⇒ Secteur Lamélie, Lagarde, Longuescombes :	3 180,00 € HT
⇒ Voie communale Cardaillaguet—Les Brandesques :	2 640,00 € HT
⇒ Voie communale de Jaulhac :	2 950,00 € HT
⇒ Lotissement le Laborie - finition accès :	14 340,00 € HT
⇒ Accès terrain de foot :	2 868,75 € HT
⇒ Terrasse club house terrain de foot :	1 257,50 € HT
⇒ Accès maison au foirail :	2 303,75 € HT

pour un total de 49 140 € hors taxe, soit **58 771 € TTC.**

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des travaux effectués sur la commune depuis début 2008, financés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal et par la commune.

Affaire	Date fin de travaux	Objet	Mnt Travaux TTC (+Hon.)	Montant financement communal
<b>Travaux financés à 100 % par le Syndicat Départemental d'Energies du CANTAL</b>				
79 147 109 ER	07/08/2013	AMT BT PARKING ABORDS MAIRIE	7 126,75 €	
79 147 110 ER	02/10/2013	RENF BT LA BERGONIE	11 983,61 €	
79 147 107 ER	24/05/2013	POSTE LOTISSEMENT COMMUNAL A LABORIE	87 330,11 €	
79 147 098 79	30/11/2012	AMT BT LES OLS	101 610,94 €	
79 147 106 EX	18/04/2012	EXT BT HERSKOVITS A JAULHAC LE HAUT	33 784,26 €	
79 147 089 ER	31/07/2011	GENIE CIVIL PSSB A LABORIE	12 671,76 €	
79 147 081 79	09/12/2011	RENF BT ENFOUR	137 744,86 €	
79 147 088 79	09/12/2011	AMT BT LABORIE	50 117,23 €	
79 147 102 79	05/08/2011	EXT BT COLLECTIF POLYGONE AU BOURG	5 363,74 €	
79 147 086 79	15/10/2010	EXT BT A LAMELLIE	17 489,93 €	
79 147 092 79	31/05/2011	AMENAGEMENT BT A LAGARDE (TR.2)	32 715,60 €	
79 147 085 79	23/04/2010	RENF BT A LAGARDE	32 070,28 €	
79 147 077 79	09/07/2010	AMENAGEMENT BT A PERIACANOT (TR.2)	46 369,12 €	
79 147 084 79	15/01/2010	EXT BT PYLONE SFR	30 728,90 €	
79 147 083 79	18/01/2010	EXT BT CLAMAGIRAND A GAZAL	4 194,86 €	
79 147 082 79	31/07/2009	EXT BT HUMPHREY A BELAUBRE	6 453,61 €	
79 147 080 79	18/09/2009	EXT BT GAEC COMBES A LE PUECH	21 040,57 €	
25 147 074 25	30/04/2009	EXT BT LAGAT A MADELCO	8 707,18 €	
25 147 072 25	30/04/2009	EXT VERBIGUIE A LABORIE	10 975,23 €	
25 147 071 25	26/05/2009	RENF ET AMT BT PERIACANOT TR.1	64 411,08 €	
25 147 069 25	11/06/2009	AMENAGEMENT BT AU BOURG SUITE COORD. AEP	61 145,27 €	
25 147 073 25	17/04/2009	EXT & RENF BT COUDERC - LA BERGONIE	24 579,39 €	
25 147 068 25	09/07/2008	EXT BT PUECH GILLES A MORENDEL	6 020,45 €	
<b>Travaux avec financement communal</b>				
79 147 109 EP	30/08/2013	EP SUITE AMT BT PARKING ABORDS MAIRIE	2 322,68 €	1 052,81 €
79 147 100 79	01/02/2013	TRAVAUX CONNEXES LES OLS	8 121,12 €	8 121,12 €
79 147 099 79	01/02/2013	EP LES OLS	2 692,41 €	1 125,59 €
79 147 107 EP	25/06/2013	EP LOTISSEMENT COMMUNAL A LABORIE	20 447,21 €	8 548,16 €
79 147 107 HP	24/05/2013	ALIM BT LOTISSEMENT COMMUNAL A LABORIE	35 278,23 €	8 849,06 €
79 147 095 TC	09/12/2011	TRAVAUX CONNEXES A LABORIE	2 969,88 €	2 969,88 €
79 147 101 79	09/12/2011	EP A ENFOUR	2 776,53 €	1 160,76 €
79 147 103 TC	09/12/2011	TRAVAUX CONNEXES A ENFOUR	19 187,94 €	19 187,94 €
79 147 095 79	09/12/2011	EP A LABORIE	3 192,73 €	1 334,76 €
79 147 097 79	13/05/2011	TRAVAUX CONNEXES A LAGARDE TR.2	5 315,84 €	5 315,84 €
79 147 093 79	13/05/2011	EP A LAGARDE (TR.2)	614,59 €	256,94 €
79 147 087 79	09/07/2010	EP A PERICANOT (TR.2)	867,74 €	362,77 €
79 147 094 79	09/07/2010	TRAVAUX CONNEXES LIES A EP PERIACANOT TR.2	4 113,66 €	4 113,66 €
79 147 090 79	23/04/2010	TRAVAUX CONNEXES A LAGARDE	1 649,08 €	1 649,08 €
79 147 078 79	16/07/2009	TRX CONNEXES LIES A L'EP PERICANOT TR.1	9 074,75 €	1 200,03 €
79 147 076 79	20/01/2009	TRAVAUX CONNEXES LIES EP AU BOURG	6 203,21 €	6 203,21 €
25 147 070 25	11/06/2009	EP AU BOURG	27 683,21 €	18 338,11 €
<b>Travaux d'entretien de l'Eclairage Public</b>				
79 147 108 EN	31/12/2012	ENTRETIEN EP - ANNEE 2012	341,63 €	256,22 €
79 147 910 79	31/12/2010	ENTRETIEN EP ANNEE 2010	680,26 €	510,20 €
79 147 909 79	31/12/2009	ENTRETIEN EP ANNEE 2009	1 455,60 €	1 148,08 €
25 147 908 25	31/12/2008	ENTRETIEN EP ANNEE 2008	497,51 €	398,01 €
25 147 907 25	31/12/2007	ENTRETIEN EP ANNEE 2007	1 096,68 €	877,34 €
<b>Total depuis le 01/01/2008</b>			<b>971 217,22 €</b>	<b>92 979,57 €</b>

## SITE INTERNET



Besoin d'infos sur la commune, sur la vie scolaire, les activités des associations de notre commune, le planning de réservation de la salle polyvalente ou par simple curiosité, connectez-vous sur le site internet de la mairie, via l'adresse

<http://www.parlan.fr>

Ce site, lancé il y a quelques mois déjà, a été créé intégralement par Etienne MILY, résidant à Lamélie. Il a répondu très spontanément à notre demande. Merci à lui pour son bénévolat et son implication dans la vie de notre village.

**Club des Etangs de Parlan**  
L'association des aînés de la commune vous propose de multiples sorties tout au long de l'année.

**26 janvier 2013**  
10 heures : messe pour les défunts du club, ensuite départ en covoiturage pour le repas « stockfish » à midi à SANSAC-VEINAZES

**6 février 2013**  
Relate inter clubs à PARLAN à 14 heures.

**Informations Pratiques sur l'école du village de Parlan.**  
Coordonnées, inscriptions, horaires, composition de l'équipe éducative...

**Coordonnées :**  
Ecole primaire publique  
Le bourg  
15290 PARLAN  
04.71.46.17.96  
elem15.parlan@ac-clermont.fr

**Inscriptions :**  
Les inscriptions se font en premier lieu à la mairie. Quand vous avez inscrit votre enfant à la mairie, il convient de vous présenter à la directrice de l'école, Mlle Martine Cindy, avec le certificat d'inscription pour l'admission définitive de votre enfant.

**Horaires de l'école**  
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 15h45  
mercredi : 9h - 12h  
Activités Pédagogiques Complémentaires (mardi, jeudi) de 15h45 à 16h30 avec les enseignantes  
Temps d'Activités périscolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30 avec les employés communaux.

**Janvier 2014**

	M	M	J	V	S	D
7	1	2	3	4	5	
	8	9	10	11	12	
14	15	16	17	18	19	
21	22	23	24	25	26	
28	29	30	31			

## TOUR PEDESTRE DU CANTAL

Pour la deuxième année consécutive, le tour du Cantal pédestre a fait étape à Parlan avec soixante dix marcheurs.

Sur le département, Parlan fait partie des communes ayant le plus de participants.



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE AU MONUMENT AUX MORTS

La cérémonie du 11 novembre s'est encore une fois déroulée avec une population de plus en plus présente.

Les enfants de l'école ont participé entourés de leurs professeurs à la commémoration en chantant la Marseillaise. Ce qui a ému la plupart de l'assemblée.

Merci à l'équipe enseignante et aux enfants pour leur implication.



## LE PLUS GROS JAMBON DU MONDE

C'est en présence des habitants de notre petite commune ainsi que de professionnels des Métiers de la Boucherie et de la Charcuterie, que la pesée du plus gros jambon sec du monde a eu lieu le samedi 11 mai 2013. Ce magnifique jambon sec de cochon qui s'affine dans les séchoirs à jambons de la charcuterie Laborie depuis plus de 23 mois, a vu son poids de 29,680 kg homologué devant un huissier de justice.



Le record honore l'entreprise Laborie et rejailit sur nous tous.

## TELETHON

Suite aux diverses manifestations organisées pour le téléthon : 16 novembre 2013 (vente de broderie) ; 7 décembre 2013 (concours de belote) ; 8 décembre 2013 (thé dansant), la somme de 2 109 € a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

L'équipe Téléthon remercie tous les bénévoles et participants et nous donne rendez-vous pour la prochaine édition, les 6 et 7 décembre 2014.

## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG



L'association pour le don du sang bénévole du canton de Saint-Mamet a tenu son assemblée générale à Roumégoux. La Présidente a donné les résultats de l'année 2013 : 556 donateurs reçus dans les quinze collectes du cantal.

Christian MONTIN, Président de la communauté de communes a dit l'importance de donner son sang, ce rôle fondamental dans notre société.

Pour conclure leurs travaux, des récompenses ont été remises aux donateurs méritants comme Alain TEYSSEDOU pour ses 100 dons.

### ... pour la communauté de communes CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE

Les élus de la communauté de communes ont engagé la procédure OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat en 2011. La première étape a consisté à réaliser une étude des besoins. Voici quelques éléments du constat :

- 325 logements « indignes » (ne disposant pas de tous les éléments de confort)
- 740 foyers dont les revenus les rendent éligibles aux aides de l'OPAH
- 6 000 habitants sur le territoire, 48 % ont plus de 60 ans

Face à ce constat, la communauté de communes a décidé d'engager une OPAH de revitalisation rurale, avec comme objectifs prioritaires :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- La lutte contre la précarité énergétique (travaux d'isolation, améliorer le chauffage)
- Faciliter le maintien sur place des populations existantes, notamment âgées et handicapées.
- Enrayer la dégradation du bâti ancien et améliorer le confort des logements.

Une convention a été signée le 8 décembre 2011, en mairie de Saint-Mamet, entre M. le Préfet Marc-René BAYLE et M. le Président de la Communauté de communes Michel LA-FON. Les objectifs retenus sont, sur cinq ans, de :

- 105 logements occupés par leurs propriétaires dont 27 réhabilités dans le cadre du programme « Habiter mieux »
- 35 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

**L'ANAH apporte une enveloppe financière de 1 506 500 € sur les 5 ans et la communauté de communes apporte un financement complémentaire à hauteur de 68 500 €.**

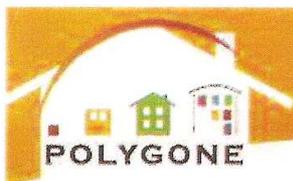
**Tous les habitants peuvent se renseigner dès maintenant auprès :**

- De la communauté de communes : 04 71 49 33 30
- Lors des permanences tenues par le PACT Cantal : les premiers et troisièmes mardi de chaque mois à la Maison des Services à SAINT-MAMET de 10 h 30 à 12 h. Les troisièmes mardi de chaque mois à la Mairie du Rouget de 13 h 45 à 15 h 15
- Par téléphone au PACT Cantal ou par courriel (voir les coordonnées ci-dessous).

Le PACT est présent auprès des demandeurs pour tout renseignement, administratif, social, technique et financier concernant leur projet, ainsi que pour des visites conseil à domicile. Le PACT est également présent pour aider les propriétaires à préparer les dossiers de demande de subventions. Ces missions sont prises en charge par la communauté de communes et donc gratuites pour le demandeur.

**Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des subventions, n'hésitez pas à vous renseigner avant.**

# POLYGONE - DOSSIER DE PRESSE



COMMUNE DE PARLAN  
4 pavillons locatifs  
15290 (CANTAL)

DOSSIER DE PRESSE



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre par  
Monsieur Jean-Luc COMBE,  
Préfet du Cantal

le 23 NOVEMBRE 2013



**Interrégionale POLYGONE SA HLM**

1 avenue Georges Pompidou - 15000 AURILLAC Tel : 04.71.46.24.24 / Fax : 04.71.64.52.44 / [www.polygone-sa.fr](http://www.polygone-sa.fr)

20 novembre 2013





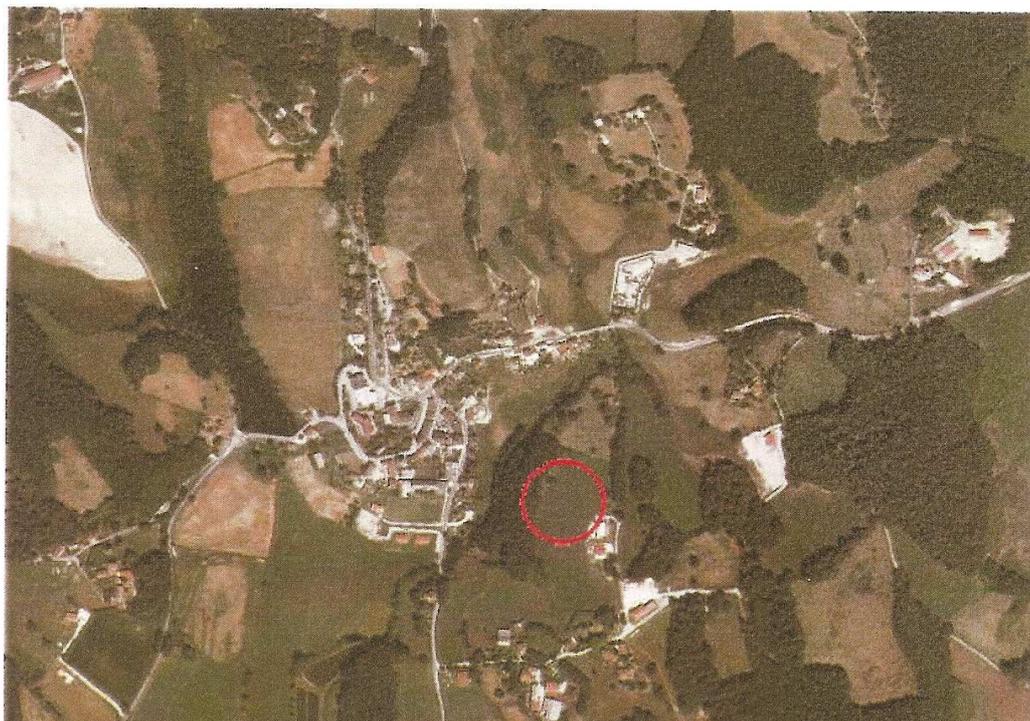
## 1. PREAMBULE



La Commune de PARLAN a sollicité POLYGONE pour répondre à ses besoins de logements sociaux. Le Conseil Municipal de la Commune a validé la création de 8 pavillons locatifs neufs, réalisés en 2 tranches : aujourd'hui, POLYGONE démarre les travaux des 4 premiers pavillons.

A cet effet, la Commune a mis à disposition de POLYGONE, au travers d'un bail à construction, un lot du lotissement « Laborie » pour la réalisation de 4 pavillons individuels.

### Localisation





## 2. DESCRIPTION DE L'OPERATION

### *Construction de 4 pavillons locatifs*

De par sa localisation, le lotissement « Laborie » bénéficie d'un environnement calme et est à la fois proche du centre bourg avec l'ensemble des commerces et services de la Commune.

POLYGONE réalise la construction de 2 type II de 45m<sup>2</sup> et 2 type III de 61m<sup>2</sup>, dont les principales caractéristiques sont :

- Un niveau de **performance énergétique** RT 2012 et un DPE classe B :
  - une isolation renforcée
  - des équipements performants pour le chauffage individuel par radiateur à eau chaude alimentés par une chaudière à gaz à condensation
  - le recours aux énergies renouvelables, avec l'installation de capteurs solaires pour la production d'une grande partie de l'eau chaude sanitaire
- Deux niveaux permettant de distinguer la partie jour et la partie nuit :
  - ❖ placards aménagés
  - ❖ carrelage réalisé dans toutes les pièces de jour
  - ❖ salles de bains équipées
  - ❖ menuiseries extérieures équipées de double vitrage à haute performance **thermique et phonique**
  - ❖ abri individuel pour véhicule
  - ❖ jardin clôturé et végétalisé
- Les 4 pavillons répondent aux règles d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

**Les loyers mensuels sont, annexes comprises, de l'ordre de :**

**220€ et 260€ pour les Type II  
360€ pour les Type III**

**Le montant mensuel des charges en chauffage et eau chaude sanitaire est estimé à :**

**35€ pour les Type II  
50€ pour les Type III**



## 3. FINANCEMENT

### 3.1. Plan de financement

#### Construction de 4 pavillons individuels locatifs Lotissement « Laborie »

Cette opération, d'un prix de revient de 365 100 € TTC, est financée au moyen :

- de **Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) et de Prêts Locatifs d'Aide à l'Intégration (PLAI)** contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
- des subventions de l'**Etat**
- des travaux faits par la **Mairie** (clôtures et viabilisation)
- d'une subvention de **Primagaz**

<b>Prêts</b>	
Prêt CDC 40 ans	320 590 €
Prêt CDC 50 ans	38 110 €
<b>Subventions</b>	
Etat	4 800 €
Primagaz	1 600 €
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>365 100 €</b>

Du fait de la convention passée entre l'Etat et la société POLYGONE, les locataires peuvent, en fonction de leur situation familiale et de leurs revenus, prétendre à l'**Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.)**.

### 3.2. Dates clés

Arrêté de Permis de Construire	8 Juillet 2013
Décision d'Agrément et de Subvention	15 Mai 2013
Objectif de mise en service	Novembre 2014

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

### Numéros utiles

- Mairie 04-71-46-12-70
- École 04-71-46-17-96
- La Poste 04-71-46-15-52

### Horaires d'ouverture du bureau de poste

- Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

### Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 1.75 euro
- Ticket de garderie : 1 euro la demie journée

### Nourrice agréée

- Madame LABORIE Martine

### Tarifs de la salle polyvalente

- gratuite pour les associations de la commune
- utilisateurs résidants sur la commune : 50 euros, caution demandée de 80 euros
- associations externes à la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros
- Utilisateurs ne résidants pas sur la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros

### Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

### Associations de notre commune

#### ▪ **A.C.C.A.**

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

#### ▪ **AMICALE LAIQUE**

Président : **Laurent LABORIE**

#### ▪ **ANCIENS COMBATTANTS**

Président : **Roger LAFRAGETTE**

#### ▪ **CLUB DES ETANGS**

Président : **Michel BLANQUI**

#### ▪ **COMITE DES FETES**

Président : **Christophe ESTIVAL**

#### ▪ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente : **Evelyne MORIN**

#### ▪ **J.S.P.**

Président : **Bernard LEYBROS**